N° 3 – avril 2020 – 165 exemplaires

CAHIER DE COMBAT

Publication de l'Ami-e du peuple, groupe d'intervention pour un espace public de résistance et d'alternatives
L'Ami-e du peuple • CP 7062 • 1002 Lausanne • amiedupeuple.ch • fb.com/amiedupeupleCH



Questionnement sur le salaire

Déconstruisons la politique néolibérale du salaire en emploi et dirigeons-nous franchement vers une conception réellement émancipatrice du travail, afin de garantir pour nous toutes et tous l'accès aux ressources économiques.

1. Le salaire à vie

On pouvait s'attendre au mouvement Nuit Debout, mais certainement pas au mouvement des Gilets jaunes, dit-on facilement. Ces deux mouvements ont émergé dans un faible écart temporel, provoqués par l'action d'une nouvelle présidence française, agissant avec une brutalité néolibérale sans précédent. À y regarder de plus près, on ne devrait pas s'étonner de la provocation néolibérale comme de sa réaction populaire. Car il y a une logique à produire une attaque quasi simultanée sur les conditions de travail comme sur l'accès aux ressources, puisqu'il s'agit des deux pôles qui font l'objet de la médiation salariale, entrave démocratique à la poussée néolibérale. C'est le salaire et ses conditions d'institution qui ont été attaqués, dans leur ensemble. Et c'est une bataille politique qui s'est déclenchée, montrant que la question sociale, celle de la coexistence des êtres, et la conquête d'un espace démocratique, sont aujourd'hui liés dans un seul et même processus : car les conditions de travail, conditions de travailler, sont l'enjeu de notre liberté comme l'accès aux ressources est l'enjeu de la conquête de l'égalité. Le cadre démocratique présuppose que l'une ne va pas sans l'autre, contrairement à ce que l'on essaie de nous faire croire dans le monde libéral. Et la question du salaire, rattaché à l'une comme à l'autre, nous dit que si, et c'est le développement du néolibéralisme qui en fait lui-même la démonstration, mettant en échec sa propre conception de l'emploi et, plus largement, de l'institution de la société.

« Il est temps de restituer au concept de salaire sa pleine définition et de l'en détacher de sa définition libérale, fondée sur le mérite. »

On nous a fait croire longtemps à la possibilité de concevoir le salaire à partir du travail individuel – avec sa ribambelle de supplices : peine, performance, concurrence, statut accompli, culpabilité, challenge personnel et consort. On a laissé de côté cette donnée sociale existentielle première qui fait du travail la conséquence d'un état voulu par les êtres humains dans leur projet de faire société. Or, comme travail commun, réalisable en partie individuellement, le travail est un compromis, autant par la division que par la complémentarité, aussi inévitable soit-il, pour réaliser pleinement la donnée sociale existentielle : il ne saurait jamais en être le but, contrairement à ce que dicte la politique capitaliste de l'emploi, légitimée en grande partie par la division du travail. Il est donc temps de restituer au concept de salaire sa pleine définition et de l'en détacher de sa définition libérale, fondée sur le mérite. Non, nous n'acceptons plus de rester dans des actes de foi infantiles, croyant que l'accès aux ressources doit être déconnecté de son lien direct avec les conditions de travail, le choix de vivre libre ensemble. Car il ne s'agit pas de conditions dictées par le travail, mais de conditions dictées au travail, et c'est le sens politique premier de la question du salaire, dans son lien intime à la liberté. Quant à celui-ci, pré-

tendument personnalisé, il ne répond pas démocratiquement d'un « après » de l'accès aux ressources pour un « avant » des conditions de travail, comme la politique du mérite, extrêmement moraliste et pénaliste, entend l'imposer au commun des mortels. Je ne reçois pas un salaire parce que j'ai travaillé : seul le discours unilatéral d'employeurs peut le dire. Et l'accès aux ressources est confié à des employeurs qui nous en privent de plus en plus dans un processus sans fin, menaçant aujourd'hui de détruire la vie humaine sur terre. L'institution salariale, dans la lutte permanente qui la porte, c'est la vie humaine reconnue à la fois et en même temps dans les libertés individuelles et l'égalité : considéré comme tel, dans une définition démocratique d'une coexistence humaine, le salaire ne saurait pas découler du travail, mais en constituer le fondement.

Nous avons accepté le principe, sur les bases même de notre réflexion, largement inspirée de Bernard Friot, qu'il faut que le statut de producteur soit reconnu dans la constitution, à côté de la liberté et de l'égalité : question de reconnaissance de fait d'un être humain qui emploie son temps à travailler. Peut-être faut-il plutôt y inscrire le statut de salarié, qui correspond directement à la dimension individuelle et sociale des besoins fondamentaux. C'est la question écologique actuelle, qui nous dicte, aujourd'hui, de parler de copropriété d'usage – et d'exclure la propriété des moyens de production comme la propriété lucrative, avant tout développement durable, à l'échelle, non pas d'une unité de production particulière, perdue dans l'immensité des relations marchandes capitalistes, mais du droit fondamental à la vie humaine dans ce monde sublunaire. Cette exigence de partir des bienfaits du monde, naturels comme culturels, pour voir comment on peut en profiter ensemble n'est de loin pas nouvelle : elle est simplement continuellement remise en question par le rapt des classes dominantes, dans la haine qu'elles entretiennent pour le concept même d'humanité, et dont on en voit aujourd'hui toute l'étendue planétaire. Or, ce rapt de classe est tout à fait culturel. Nous savons très bien qu'il y a don et contre-don, dont le sens ne peut aller que du social à l'individuel, sans quoi le terme même de société humaine n'a pas de raison d'exister. L'échange est une donnée sociale, avec ses objectifs de partage : à eux deux, ces deux principes rendent compte d'une jouissance première de la vie pour elle-même, et de la nature pour l'homme. L'exercice, à travers les droits civils, du travail, vient après. L'esprit du capitalisme en a violemment inversé le cours. Et nous devons dire aujourd'hui que, comme l'enfant ne mérite pas de travailler en emploi, l'adulte doit pouvoir bénéficier d'un accès garanti aux ressources comme des conditions de liberté afin de pouvoir commencer à travailler. Et seul le salaire comme base permet d'en rendre compte : salaire à vie, salaire propre à la vie !



La politique du salaire en emploi nous fait croire à la disjonction entre le travail pour soi et le travail pour autrui, légitimant ainsi le pouvoir de celui qui définit le travail. Viennent ensuite tous les délires pseudo-rationnels sur la productivité mesurable au sein de chaque lieu de vie considéré dans sa seule fonction d'unité de production. C'est pourquoi, nous dit-on, il faut une conception du salaire qui ne disjoint pas seulement la question des conditions de travail et de l'accès aux ressources, mais qui prône le travail pour la société comme fin du travail pour soi,

ce qu'on appelle plus familièrement « l'utilitarisme ». C'est de là que la bourgeoisie impose à la fois sa conception statutaire du salaire et son élection comme classe méritante. Il faut y ajouter le privilège d'être né riche, sans quoi la politique généralisée de l'emploi ne fonctionne pas. C'est le début de l'injustice. Pour les uns, il y a salaire comme donnée sociale existentielle première, pour les autres non. La dérive de ce principe est par ailleurs largement compensée par d'énormes inégalités salariales. A ceci est couplé le principe de temps de travail comme mesure de la valeur. Cette disjonction, elle, est cette fois logique : ou tu travailles plus longtemps et tu donnes plus de puissance au développement– reste à savoir au bénéfice de qui, ou tu travailles moins longtemps et tu te reposes plus longtemps. Seulement, à partir de la violence asymétrique qui est celle de l'emploi, couplée à l'horreur du lien égalitaire de chaque vie humaine avec chaque autre, une déréalisation du principe est effectuée : tu travailles plus longtemps et ta puissance de développement est plus faible – tu t'es fait déposséder de ta propre vie.

La politique de l'emploi, qui est aussi une politique qui a en son l'idée que la personne établie fait profiter la personne non établie de sa protection, est en soi scandaleuse et résulte de l'application du principe de transmission du pouvoir de génération en génération, préalablement à l'émancipation. Le néolibéralisme, qui s'est assis sur cette branche du compromis stratégique, est en train aujourd'hui de la scier. En effet, nous entrons dans une ère marquée par une dé-protection généralisée pour tous les êtres humains : en témoigne la crise écologique. La politique d'emploi est censée pallier, dans le sens d'une hiérarchie assumée, ou compenser, dans le sens d'une négociation des conditions de travail, la rareté de l'accès aux ressources que les structures sociales impliquent, comme de pallier toute urgence à laquelle un individu doit faire faire face dans les conditions de vie qui sont les siennes. C'est la fonction positive de l'emploi, qui fait de l'Etat sa raison d'être pour chaque individu, et dont l'évidence n'a jamais été aussi forte que dans la période de l'Etat providence, que nous avons quittée depuis déjà un certain temps. Cependant, et c'est à cela qu'on assiste aujourd'hui, cette fonction est largement décriée par l'hégémonie néolibérale. En effet, nous assistons à une généralisation d'individus qui, face au travail, ne sont plus sous la garantie de cette protection. Les conditions d'accès aux ressources par le travail, pour un nombre grandissant de personnes, sont menacées : burn out programmé, stagnation salariale dans l'unité familiale, augmentation des primes d'assurances, stages partiellement ou non payés, subventions non accordées aux jeunes ou aux personnes en difficulté, temps de travail augmenté, accès à la gratuité des biens communs réduit à portion congrue, sanctions multiples en cas d'empêchement d'accès à l'emploi, fourniture de travail sous la forme de mise en dette…, une somme croissante de mesures sans fin qui vident de sa substance la vie humaine et l'empêchent de pouvoir s'organiser démocratiquement, aussi bien en matière de besoins que de désirs et d'intérêts.

« Nous entrons dans une ère marquée par une dé-protection généralisée pour tous les êtres humains : en témoigne la crise écologique. »

Le salaire en emploi est décliné comme lieu de récompense d'un travail défini au préalable, sans recours constant à la négociation à laquelle seule la force syndicale peut faire face. Il ne suffit actuellement plus pour une très grande partie de la population. C'est pourquoi il faut imposer notre conception salariale en même temps que sa puissance matérielle, donc émancipatrice. Pour notre part, nous faisons le pari d'une société de travail qui peut encore faire autorité et fonctionner, si tant est que les conditions de liberté et d'égalité, dans l'ordre de la centralité du travail, maîtrisé démocratiquement, soit conditionnée par un salaire garanti d'avance, car, en concurrence, la politique de l'emploi néolibérale n'agit pas tant par ses exigences de qualité que par son pouvoir de contrôle, de surveillance et de contrainte.

Pour réadapter notre conception du salaire à l'histoire et à un devenir démocratique du travail, nous devons notamment commencer par revendiquer : d'être payé avant de travailler en emploi – tant

que celui-ci existe, donc au début du mois ; de ne pas payer de caution avant de se loger : de n'être puni en aucune manière par un licenciement, dont nous devons admettre qu'il est toujours directement ou indirectement forcé… Il faut restituer derrière ceci l'idée que l'être humain individuel, socialisé même minimalement, n'est pas un être qui jouit du supplice de tantale, de l'insatisfaction permanente. Non, le masochisme n'est pas une donnée première de l'être humain. Et nous ne sommes pas, travailleuses, travailleurs, des êtres humains voués à la fois au sale, à la laideur et à la pauvreté, qu'il faut éduquer, rééduquer, rééduquer dans un processus sans fin, à coup de clefs de 15.

2. Le salaire socialisé

Il ne suffit pas de discourir avec enthousiasme sur le principe du salaire à vie – et de céder à l'image d'une simple utopie d'avenir – sans en définir ses composantes apparentées, comme celle de la socialisation du salaire, lutte déjà menée de front, et qui en est en partie la reconnaissance. Cette lutte est menée au nom du fait, non seulement que nous travaillons toutes et tous, à chaque moment où nous reconnaissons les bienfaits du travail pour renforcer la présence humaine dans ce monde ; mais également au nom du fait que chaque personne se considère comme garant de l'effort poursuivi pour se soigner, soi et son entourage, humain et mondain, dans un temps et dans un espace qui le concerne directement. Et pour remplir ces conditions d'existence, nous avons besoin de la gratuité, c'est-à-dire d'une maîtrise de l'espace dans lequel nous n'avons pas à rendre compte de tous nos faits et gestes à tout moment, comme l'exige une société de services, qui marchandise toutes les formes de relations possibles. La gratuité est la part laissée à l'initiative personnelle, dans les espaces relâchés du circuit de la mise en dette et de ses punitions multiples. Or, nous sommes pour la plupart chassé.es de la générosité par des revenus trop bas. Cette gratuité-là est réservée aujourd'hui aux hauts revenus et aux riches, détenteurs et détentrices de la puissance salariale, à qui l'on accorde le pouvoir du prince, celui de la bienveillance, toujours feinte et derrière laquelle se tient la cruauté explicite.



Or, la gratuité, qui est l'un des instruments puissants de la lutte contre la dépropriation et qui a pour but la marginalisation du marché face au bien commun, ne saurait suffire comme objet de conquête démocratique, lorsqu'elle est entendue de manière réductrice, comme accès facilité aux ressources. Et ceci parce qu'elle pose la question de l'égalité en dehors de celle de la liberté, puisqu'elle se focalise sur l'accès aux ressources et ne répond que partiellement à la question écologique. La gratuité casse les efforts capitalistes pour générer du profit personnel, certes, puisque c'est une prétention que nous faisons valoir contre le régime généralisé de la propriété que le capitalisme nous a imposé. Et en cela, c'est un principe fondamental de lutte et d'égalisation- la taxe en

est l'exact opposé, puis qu'elle restreint l'accès aux ressources à partir du besoin, et, du coup, rajoute à l'inégalité des revenus le principe d'inégalité des droits aux ressources. Cependant, la gratuité ne répond pas à une politique qui intègre la question de savoir comment, ensemble, nous pouvons décider de la maîtrise des moyens de production : pour cela, nous avons besoin de la liberté de définir les conditions d'un travail qui consolide les bases sociales et organise pour chacun des possibilités d'existence véritable. Bien entendu, dans cette perspective, il s'agit de renouer avec la conception d'individus qui n'ont pas pour projet l'égoïsme consumériste, mais sont habités par une véritable envie de coexistence avec leurs proches, au-delà des préoccupations maniérées de la recherche statutaire. Et nous en voyons tous les jours l'exemple. La conception d'individus crapuleux, tous avides de pouvoir non partagé, est la seule retenue par le néolibéralisme, qui en est l'agent publicitaire. Or, cette conception est bien misérable pour qualifier l'ensemble de l'humanité.

« C'est la vie humaine, socialisée, qui fournit la condition première des potentialités du travail et la garantie du futur écologique, non les processus d'exploitation. »

La gratuité est utilisée, par le discours néolibéral, pour stigmatiser, c'est-à-dire désigner des individus dont ce discours dit qu'ils sont uniquement préoccupés par l'accès personnel aux ressources, sans considérations collectives. On reproche dès lors au consumérisme son manque de responsabilité citoyenne, son état de nécessité, dans les faits un état organisé par les détenteurs et détentrices des moyens de production. On lui reproche également un profit généré sur de l'exploitation exportée ailleurs. Or, il est faux de dire que l'être humain actuellement se réduit à cela, en témoignent les nombreuses mobilisations actuelles, aussi dissociées soient-elles dans leurs revendications. Par ailleurs, le régime général de la culpabilité personnelle auquel le néolibéralisme tente de nous soumettre, vertu d'une éducation très primaire, n'est pas suffisant pour répondre à la question de la responsabilité sociale et écologique.

La gratuité est conçue aujourd'hui comme de la charité. Or, partant du principe que chacun.e travaille, ce discours qui fait l'amalgame entre la charité, versée dans les faits aux plus riches, et la gratuité, prétention à la participation aux bénéfices communs, ce discours misérabiliste et culpabilisateur, perd de son caractère magique. C'est l'inestimable communauté des ressources naturelles conjuguée au travail social, qui est le fondement aujourd'hui de la gratuité, dont il faut changer la conception, avec, comme entrée dans la question, le salaire socialisé. Si l'on veut déconnecter le salaire de toutes formes de prétendue charité, il nous faut affirmer le rapport du salaire socialisé simultanément à la question de la liberté et à celle de l'égalité, à la détermination commune des conditions de travail et à l'accès commun aux ressources. La copropriété d'usage et la coexistence sociale y trouvent leur lien sacré, initial. C'est parce que nous sommes des êtres sociaux, qui travaillons à l'être, et que nous partageons les ressources à disposition, que le principe du salaire socialisé est juste : ce n'est pas parce qu'il doit répondre au dictat du pouvoir d'achat.

Lorsque le salaire n'est pas socialisé, certain.es prétendent mériter par leur travail à plus juste titre que d'autres, dans l'arbitraire du point de vue utilitaire, qui fait de chacun.e de nous l'instrument d'une société dont les paramètres seraient déjà fixés, sur le principe d'une utopie commandée mythologiquement. En effet, la politique de la hiérarchie des salaires, fondée sur le principe du travail au mérite, répond à une hiérarchie de l'accès aux ressources via un compte personnel, non seulement dans l'illusion de l'égalité des chances au départ de la vie personnelle, mais aussi sans tenir compte que le repos des vivants doit être aussi négociable que le travail. Pour y faire face, nous devons poser la liberté comme conquête à la fois collective et personnelle, toujours active. C'est ainsi que nous pouvons sortir d'un point de vue capitaliste sur le salaire socialisé, qui ferait de ce dernier une concession à la paix sociale, et produit l'idéologie de l'assistanat social. Cette conception néolibérale du salaire socialisé est dommageable, car elle maintient la société dans la méfiance, produisant cette incertitude et cette angoisse constante

de savoir si nous travaillons pour nous-mêmes ou pour autrui : y règne en exclusivité l'esprit du disjonctif, celui de ne pouvoir choisir qu'entre soi et les autres.

En reconnectant le salaire socialisé à nos pleines capacités de producteurs et de productrices, politiquement, socialement et économiquement, nous échappons à la massification de perspectives purement individualistes comme nous échappons à l'idée de plus en plus répandue que certaines catégories de personnes travaillent exclusivement pour d'autres. C'est la vie humaine, socialisée, qui fournit la condition première des potentialités du travail et la garantie du futur écologique, non les processus d'exploitation, qui, entendus comme conditions premières et exclusives du travail, nous liguent et nous soulèvent en même temps les uns.es contre les autres. La question n'est pas seulement la réduction des forces de travail en travail forcé, seul principe de survivance économique prôné par la politique néolibérale, politique dont il s'avère aujourd'hui très clairement qu'elle est anti-écologique. Il s'agit également d'une responsabilité citoyenne scindée en deux par l'exercice de la domination : la puissance est réservée aux un.es, à celles et ceux qui confisquent le salaire, la culpabilité de ne jamais en faire assez est réservée aux autres, qui, manque de salaire, n'ont de pleine responsabilité ni sur les conditions de leur travail, ni sur l'accès aux ressources. A ce titre, le salaire socialisé, droit qui nous relie toutes et tous dans nos libertés et dans l'égalité, est, face à la confiscation néolibérale du salaire, non seulement le juste droit de la recomposition sociale, ce en quoi l'être humain excelle – nous savons que les êtres humains ont toujours su manifester leur puissance sociale, même dans les pires moments de brutalité dominatrice – , mais aussi le juste droit de la recomposition politique, dans les potentialités démocratiques qu'il consacre et génère à la fois. En synthèse, le salaire socialisé trouve pleinement son sens dans son émancipation par rapport à l'emploi.

3. Le salaire continué

Entrer dans la question du salaire à partir du salaire socialisé, c'est reconnaître avant tout le caractère collectif du travail ainsi que le droit à la liberté, qui passe par une généralisation de la gratuité comme élément de déploiement du communisme. Et c'est d'ailleurs pour cela que nous avons commencé notre questionnement par le salaire socialisé et que nous poursuivons seulement ensuite par le salaire continué, qui concerne, lui, la vie individuelle, comme celle de notre espèce, dans son lien continu aux ressources. En d'autres termes, si le salaire socialisé doit être compris à partir de son lien aux conditions de travail, le salaire continué doit être compris à partir de l'accès aux ressources, l'autre pôle, certainement plus vite saisissable, du salaire, tellement nous sommes affecté.es par une conception libérale du travail qui détruit toute possibilité d'auto-détermination et qui masque les possibilités de saisir la liberté individuelle autrement que comme consumériste. Et c'est pour cela que la question écologique est une question qui ne pose pas de problème conceptuel. Le salaire continué, pour l'individu, s'aligne très facilement sur l'idée que la vie humaine est question d'accès aux ressources jusqu'à son terme le plus aigu. On fait comme dans la littérature de salon : l'extension métaphorique individu-espèce ne passe pas par l'analyse des structures sociales. Point n'est besoin d'être marxiste pour comprendre que seul le salaire continué peut porter la coexistence intergénérationnelle. Un libéralisme un peu charpenté et une conception botaniste de la vie humaine suffisent amplement à comprendre la nécessité d'un salaire continu. Nous devons nous saisir de l'opportunité de telles évidences, leviers de la conquête d'une hégémonie démocratique.

« Si le salaire socialisé doit être compris à partir de son lien aux conditions de travail, le salaire continué doit être compris à partir de l'accès aux ressources. »

Lorsque la classe bourgeoise déploie son discours sur la légitimité de la propriété, elle se nourrit de l'exigence écologique, du point de vue qui est le sien, qui vient renforcer son pouvoir sur la vie : nous prenons en charge la décision

concernant ce qu'il y a à faire, dit-elle, et chacun.e doit s'y soumettre : c'est le sens de la notion de développement durable. Autrement dit, face à la rareté croissante des ressources naturelles, le système d'exploitation nécessite une extension du contrôle sur la vie. À celles et ceux qui détiennent les moyens de production de décider de leur orientation et d'en être responsables ; la responsabilité du tri des déchets est la



part de la maîtrise écologique laissée aux autres. L'organisation sociale, ainsi vue par les capitalistes, sous l'injonction de l'urgence écologique, exige le durcissement du ton en matière de discipline individuelle et d'austérité, via le développement des moyens de surveillance. Les petits choix de vie consuméristes issus du compromis fordiste n'ont même plus lieu d'être. Il faut rationaliser les moindres recoins de la vie humaine au maximum, dans la perspective du développement durable : on limite la liberté de la multitude dans son accès aux ressources, via la main mise sur toute forme de production personnelle, et on repousse la question de l'égalité au surlendemain. Lorsque, par contre, la question écologique se prononce d'entrée via l'égalité, elle pose non seulement directement la lutte des classes et les chaînes d'équivalences pour construire de l'hégémonie anti-capitaliste, mais elle exige la forme du salaire demandé : le salaire continué. En disant « nous sommes libres dans l'ordre du travail, car nous sommes toutes et tous égaux dans le droit d'accès aux ressources », en réponse à l'injonction écologique, nous posons directement le fait que nous ne sommes pas obligé.es de produire n'importe quoi n'importe comment sous la brutalité du fétichisme de l'argent et que les générations qui suivent ont le droit de vivre, comme l'être humain de se reproduire et de durer. Le mauvais état de la planète pose d'ailleurs plus directement que ce ne l'a jamais été fait les limites que l'égalité impose à la liberté bourgeoise et la question de la négociation sur le travail à effectuer – ne pas travailler pour produire n'importe quoi – comme il pose le problème des limites de l'égalité en termes de travail – des vies humaines passées à construire des champs de mine et à acheter des entreprises n'égalent pas des vies humaines passées à sauver d'autres vies humaines et à alimenter sainement. L'égalisation salariale, qui par ailleurs compense la dépréciation construite de certains travaux, via le salaire continué, permet précisément de rebâtir cette révolte et reconstruire cette vieille évidence qui consiste à vouloir être propre, c'est-à-dire à prendre soin de soi et des autres.

C'est une grosse erreur que de vouloir entrer dans la question du salaire continué seulement à partir des rapports de travail, car c'est l'occasion de concéder beaucoup d'opportunités pour justifier des inégalités salariales ainsi que pour permettre à l'idée que « les uns payent pour les autres » de s'installer et de se verrouiller dans l'esprit. Ce qui est le cas aujourd'hui. Le salaire continué est question de droit aux ressources et conditionne la vie la plus libre possible jusqu'à son terme. Et, si le salaire socialisé rend le salaire continué possible, et non l'inverse, c'est bien l'urgence du salaire continué qui est la part la plus visible de la question salariale, et

pour cause, au vu de l'éreintement et de l'obsolescence programmée à laquelle nous sommes soumis de plus en plus en matière d'emploi. Mais c'est précisément ce lien étroit et nécessaire entre salaire socialisé et salaire continué que le néolibéralisme cherche à masquer par la violence, en déconnectant la question des conditions de travail, posée par le salaire socialisé, de la question de l'accès aux ressources, posée par le salaire continu : le travail de production pour la société est une chose, les règles de la survivance personnelle ainsi que de celles de toutes et tous en sont une autre, nous dit-on dans le fond. Or, cette déclinaison spectaculaire de la déconnexion, c'est la question du salaire continué posée à partir du travail en emploi qui l'impose, via la détention des critères du mérite : le salaire est tributaire du fait que les dominants prétendent pouvoir mesurer la quantité d'effort individuel fourni pour la société, à partir de l'effort dicté par les conditions d'emploi. C'est immédiatement la dictature de l'emploi contre la lutte démocratique salariale. Il s'agit donc de comprendre la question du salaire continué à partir du salaire à vie, et non à partir de l'institution capitaliste de l'emploi.

La liberté et l'égalité sont les mots dont le salaire socialisé et le salaire continué sont les choses. Ainsi compris, le salaire continué rend compte du sens du travail démocratique, et, comme élément constitutif du salaire à vie, il rend dès lors la lutte contre l'enfermement du travail dans l'emploi évidente. En effet, la lutte pour le salaire continué se dresse contre la radicalité de l'injonction totalitaire en matière de travail : « Il faut travailler plus durement et jusqu'à terme avec le moindre repos possible, sous peine qu'on t'ôte le droit à la vie. » C'est le sens du travail concentrationnaire, qui a trouvé son laboratoire expérimental dans les camps de travail. Autrement dit, la raison du salaire continué est dans l'émancipation face à la volonté déterminée de la mise en esclavage de la vie humaine. Le néolibéralisme entend empêcher, par la violence matérielle, cette auto-détermination démocratique. Comment ? En étendant la mise en dette sur le temps de vie des travailleurs et des travailleuses ainsi que par la politique de la double peine : tu as droit au revenu différé si tu suis exactement les conditions de travail imposées, avant, pendant et après l'embauche ; tu as droit à la retraite si tu as toujours été exemplaire en emploi, ou pour l'emploi. Or, l'histoire nous révèle avec éclat que ce principe n'est par ailleurs porté par aucune intention d'honorabilité, pour l'individu comme pour l'espèce. Cette fable ne vaut rien, puisqu'est remis en question continuellement l'âge de la retraite comme la possibilité de travailler avec une rémunération acceptable en continu, et ce pour un nombre toujours croissant de personnes.

La question écologique, qui pose le principe de la garantie généralisée de l'accès au bien commun ainsi qu'aux ressource naturelles, ne saurait donc être déconnectée de la question d'un travail pleinement salarié. À elles deux, elles posent la condition de l'égalité de la vie humaine dans son droit aux ressources naturelles et à sa propre conservation : c'est ainsi que nous devons poser la question écologique, le problème de la propreté humaine, dont nous savons qu'elle est un principe de la survie du groupe et de l'individu à la fois. Qu'est-ce que la propreté pour l'être humain, si ce n'est le principe de sa survie, aujourd'hui dépendante et solidaire de tous les autres êtres vivants ? C'est une question qui relie directement l'individu à l'espèce. Le salaire continué en est la prise de conscience. Institué collectivement, il n'est pas de l'ordre de la responsabilité de celles et ceux qui travaillent envers celles et ceux qui ne travaillent pas, sur le mode romanesque du salaire différé, mais le principe d'héritage disponible, qui relie le présent au passé comme au futur : c'est le principe de la vie humaine dans son continuum de production et de conservation maîtrisées. Face au régime de l'accaparation des biens, et donc de la fragilité du salaire, il faut opposer celui du salaire continué, condition de la capacité de la vie humaine à conserver sa propreté, fondement même de la copropriété d'usage.

« La liberté et l'égalité sont les mots dont le salaire socialisé et le salaire continué sont les choses. »